

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de
SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Séance du 03 juin 2020

- date convocation
28 mai 2020

L'an deux mille vingt,
et le trois juin à 20 heures 30,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon, sous la
présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : GOMEZ, BELLEC, LANZA, DELTOUR, VEYRIER,
CERNEAUX, BRACHET, DELCUZOUL, DARSEZ, BIRUOL, BELET,
LEMARECHAL, FLAUSS, ROBERT, FRANQUE

Absent(s) : -

Secrétaire : M. LANZA

Objet : Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade
DCM 2020 06 03 10

La Maire rappelle à l'assemblée que conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi
n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la
fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante
de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à
partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade
considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de
l'avancement de grade

Sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire,

Le Maire propose à l'assemblée, de fixer le taux suivant pour la procédure d'avancement
de grade dans la collectivité, valable pour la durée du mandat, comme suit :

Cadre d'emplois	Grades	Taux (en %)
Tous	Tous	100 %

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité des présents la proposition ci-dessus.

Résultat du vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée

Le 09/06/2020

et publication ou notification

Du 09/06/2020

Le Maire,
Christian GOMEZ